

PROCÈS-VERBAL DE LA 10^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE CITÉ GÉNÉRACTION 55+

Tenue le 29 mars 2023, à 13h30 dans la salle Jean-Coutu



Présences

66 membres (y incluant les administrateurs) et 4 observateurs sont présents.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidence et secrétariat d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2022
6. Rapport du président
7. Rapport annuel d'activités
8. Dépôt des états financiers
9. Approbation du vérificateur externe pour 2023
10. Modifications aux règlements généraux
11. Présentation des administrateurs ayant quitté depuis l'AGA de 2022
12. Présentation des administrateurs sortants
13. Élections
 - 13.1. Présidence et secrétariat
 - 13.2. Présentation des candidat(e)s
 - 13.3. Votation
14. Présentation du nouveau conseil
15. Parole aux membres- période de questions et commentaires
16. Clôture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de la réunion se fait à 13h30 par un mot de bienvenue du président du conseil d'administration. M. Roger Pelletier présente les administrateurs et le directeur général.

2. Présidence et secrétariat d'assemblée

Le président d'assemblée est M. Roger Pelletier et Mme Ginette Dumas agit à titre de secrétaire.

3. Vérification du quorum

En conformité avec les règlements généraux qui précisent que le quorum est formé par les membres en règles présents, le quorum est constaté.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un membre de l'assemblée mentionne qu'elle a envoyé un courriel, pour demander qu'il soit ajouté un point VARIA à l'ordre du jour, à fin que les membres puissent faire des propositions et en discuter. M. Pelletier l'informe qu'à l'AGA il n'y a pas de propositions, les propositions doivent être faites avant l'AGA et c'est au C.A. d'en décider. L'ordre du jour est adopté tel quel.

Proposé par Jean Fiset

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Mme Ginette Dumas fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée 2022. Le procès-verbal est adopté tel quel.

2023-AGA-001

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 est adopté tel que présenté.

Proposé par Lise Poirier

Adopté à l'unanimité

6. Rapport du président

M. Pelletier mentionne que l'année 2022 a été une année « presque » normale même si les effets COVID se sont fait sentir en début d'année. Au cours de l'année, le Conseil a accueilli deux nouveaux administrateurs élus, un nouvel administrateur désigné par le Conseil en remplacement d'un départ et de deux administrateurs désignés par la Ville.

Nous avons eu des échanges réguliers, avec le personnel de la direction des loisirs et du développement social notamment dans le cadre du renouvellement du protocole d'entente avec la Ville, avec le personnel de la direction des finances, concernant le périmètre comptable et la gestion des taxes. De plus, nous avons participé activement au développement de la *Politique de développement social de la Ville*.

7. Rapport annuel d'activités

M. Dany Chénier souligne que l'an prochain, la documentation devrait être disponible aux membres avant l'AGA. Portrait de la Cité en contexte pandémique, il retrace les différentes étapes d'ajustements de la programmation de la Cité. M. Chénier remercie Mme Claudine Germain et souligne que nous avons triplé les cours gratuits avec les commissions scolaires.

Le directeur général présente quelques extraits du rapport d'activités (qui sera déposé sur le site Web de la Cité):

- Implication dans la communauté : Partenariat avec le Centre des services scolaire des Affluents, Corporation 350^e, Salon des ressources communautaires MRC des Moulins, Comité de pilotage de la Ville de Terrebonne; etc.
- Différents tableaux statistiques (taux de fréquentation, nombre d'adhésions, etc.)
- Réouverture du Bistro le 4 avril;
- Cité à domicile (120 interventions);
- Clinique d'impôt (883 rapports d'impôts pour l'année 2021);
- Comité reconnaissance (184 personnes ont participé à l'activité reconnaissance)

M. Chénier remercie le Comité reconnaissance ainsi que les responsables de CAM.

M. Chénier précise qu'une nouvelle méthode a été développée pour déterminer précisément les heures de programmation gratuites en comparaison des heures payantes (cours), pour la programmation Hiver 2022, il y a 263 heures dédiées aux activités gratuites, ce qui représente 87 % du temps de programmation. En réponse à une question de la salle, M. Chénier mentionne d'utiliser l'adresse courriel de la Cité ou la boîte à suggestions. Mme Claudine Germain précise que les animateurs de cours ou d'activités ne sont pas dans l'organigramme. Un membre de la salle, félicite la direction et le conseil d'administration pour le bon travail effectué.

8. Dépôt des états financiers

M. Donat Lavallée précise que c'est la 2^e année que nous travaillons avec la firme Deloitte et que c'est un grand plaisir de travailler avec eux et souligne que les états financiers audités, ont été adoptés en conseil d'administration le 23 mars 2023.

La représentante de la firme Deloitte, Mme Élisabeth Provost, directrice-adjointe remercie la direction de leur collaboration et présente le contenu de leur rapport. Le rapport de l'auditeur indépendant a été signé le 23 mars 2023. Malgré les réserves de la firme en regard de l'admissibilité de la Cité à bénéficier de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et de la non remise des taxes à la consommation sur les sommes perçues de la Ville, la situation financière de la Cité est adéquate.

À la suite de cette présentation, des membres de l'assistance posent des questions quant;

- À la bonne santé de l'organisme;
- Aux taxes à la consommation;
- À la « dette » de la Cité si jugée non-admissible à la subvention (SSUC);
- Dépenses reliées au déneigement du stationnement;
- À l'augmentation des frais pour payer la nouvelle firme d'auditeur indépendant;
- Aux responsabilités du conseil d'administration dans le nouveau contexte d'OSBL du secteur public.

En réponse à un commentaire d'un membre, Mme Provost précise que la firme Deloitte n'a aucun doute quant à la continuité et la santé financière de l'organisme. M. Pelletier mentionne qu'il y aura une divulgation volontaire à Revenu Québec pour les taxes non remises au cours des 5 dernières années et c'est la Ville qui va en assumer le coût. Dorénavant la subvention de la Ville nous sera versée plus taxes.

M. Pelletier explique que le statut de la Ville a changé depuis qu'il y a plus de 100,000 habitants. M. Pelletier termine en remerciant Mme Provost de la firme Deloitte pour sa présentation.

M. Lavallée présente un aperçu du budget de 2023. Suite à une question d'un membre, M. Asselin donne des informations reliées aux honoraires professionnels en 2022.

9. Approbation du vérificateur externe pour 2023

Le président explique que la Cité fait maintenant partie du périmètre comptable de la Ville de Terrebonne et que de ce fait la Cité doit utiliser le vérificateur indépendant de la Ville. Le conseil d'administration propose donc de désigner la firme Deloitte comme auditeur indépendant pour 2023.

2023-AGA-002

Il est résolu de désigner la firme Deloitte à titre d'auditeur indépendant pour l'année 2023.

Proposé par Jeannine Cossette

Adopté à l'unanimité

10. Modifications aux règlements généraux

M. Asselin présente les modifications qui ont été apportées aux règlements généraux, depuis l'assemblée générale de 2022.

2023-AGA-003

Il est résolu de ratifier les modifications aux règlements généraux telles que présentées.

Proposé par Alain Loubier

Adopté à l'unanimité

11. Présentation des administrateurs ayant quitté depuis l'AGA de 2022

M. Pelletier, donne une lettre de remerciement de la part du conseil d'administration à M. Denis Harpin et à Mme Suzanne Lepage. M. Pelletier mentionne que Mme Lepage est la deuxième personne à avoir complété un mandat de 6 ans au sein du conseil d'administration et la remercie pour sa très grande contribution à la Cité.

12. Présentation des administrateurs sortants

M. Pelletier indique, que trois administrateurs terminent leur mandat cette année, libérant ainsi trois places au sein du conseil : Mme. Micheline Bélanger, M. Christian Lajoie et M.

Roger Pelletier. Il les remercie de leur contribution. M. Pelletier informe les membres qu'il n'est plus candidat étant donné qu'il a complété ses six années au sein du Conseil.

13. Élections

13.1. Présidence et secrétariat

Lors de la réunion du 23 mars dernier, le conseil d'administration a résolu de proposer Mme Annie Hevey de la direction du loisir et vie communautaire de la ville de Terrebonne, à titre de présidente et Mme Ginette Dumas à titre de secrétaire des élections.

2023-AGA-004

Il est résolu de nommer Mme Annie Hevey à titre de présidente des élections.

Proposé par Denis Harpin

Adopté à l'unanimité

2023-AGA-005

Il est résolu de nommer Mme Ginette Dumas à titre de secrétaire des élections.

Proposé par Suzanne Lepage

Adopté à l'unanimité

13.2. Présentation des candidat(e)s

Mme Annie Hevey indique que le processus de mise en candidature a respecté l'article 3.12.1 des Règlements généraux.

Au 14 mars, cinq (5) candidatures admissibles avaient été reçues. Entre le 14 et le 23 mars, deux (2) candidats se sont désistés. Trois (3) candidatures demeurent soit :

Mme Micheline Bélanger

Mme Lyne Caron

M. Christian Lajoie

Mme Hevey invite Mme Micheline Bélanger, Mme Lyne Caron et M. Christian Lajoie à prendre quelques minutes pour s'adresser aux membres de l'assemblée.

13.3. Votation

Étant donné qu'il n'y a pas plus de candidatures que le nombre de postes vacants, Mme Hevey annonce que les candidats sont donc **élus par acclamation**.

14. Présentation du nouveau conseil

Mme Hevey souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et présente officiellement le nouveau conseil d'administration.

M. Pelletier remercie Mme Hevey pour sa présidence et informe que les dirigeants du conseil seront élus lors d'une rencontre spéciale tout de suite après l'AGA. La composition des comités du conseil d'administration se fera lors de la prochaine rencontre qui aura lieu le 6 avril 2023.

15. Parole aux membres- période de questions et commentaires

M. Alban Asselin, fait la présentation d'une lettre de remerciements et d'éloges à M. Roger Pelletier, qui termine son mandat de six (6) ans au sein du conseil d'administration. M. Pelletier remercie tout le monde et mentionne, qu'une personne seule ne peut tout faire, il lui faut travailler en équipes. Un bouquet de fleurs a été offert à Carole l'épouse de Roger Pelletier, pour la remercier d'avoir accepté que Roger soit indisponible à la maison durant ces six (6) dernières années. Mme Pelletier a remercié tout le monde et mentionne que ces 6 dernières années lui a permis de rencontrer des gens formidables à la Cité.

Mme Lepage souligne le bon travail de la Cité pour l'implication au 350^e et elle mentionne que nous sommes en train d'actualiser la mission que la Cité s'était donnée. Mme Cossette remercie le conseil d'administration, la direction générale et tous les bénévoles de la Cité.

16. Clôture de l'assemblée

M. Pelletier remercie tous les participants et souligne l'importance de l'intérêt porté au développement de Cité GénérAction 55+.

La levée de l'assemblée a lieu à 15h50.

Ginette Dumas, secrétaire d'assemblée